

Le Prix Marcel Paul : un soutien année après année à des recherches de qualité

Le Prix Marcel Paul a été remis pour la vingt-quatrième fois le 17 octobre dernier à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) à Paris. La cérémonie était placée sous les patronages de Laurent Wauquier, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Gérard Longuet, ministre de la Défense et des Anciens Combattants et de Marc Laffineur, secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense et des Anciens Combattants. Compte rendu.

La FNDIRP a retrouvé avec plaisir l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) pour une nouvelle cérémonie de remise du Prix Marcel Paul, le 17 octobre, cérémonie présidée par Maurice Cling, président du jury. Pour la vingt-quatrième fois, la Fédération récompensait un jeune chercheur ayant travaillé dans le domaine de la Résistance ou de la Déportation, sur le régime de Vichy et l'occupation, la répression politique ou les persécutions antisémites... Cet investissement sur le long terme, extrêmement bénéfique à la recherche historique, sera plusieurs fois souligné au cours de la soirée.

compétition, il a choisi à l'unanimité celui que Pierre Clément a consacré à « *La Milice française et les miliciens dans le Rhône* »⁽¹⁾. Nous avons publié dans notre précédent numéro des extraits de ce mémoire, rédigé en vue d'une future thèse de doctorat d'État, qui révèle « *les qualités d'un historien prometteur* » et « *impressionne par l'étendue de ses recherches préliminaires et de ses réflexions* », selon Claudine Cardon-Hamet, porte-parole du jury. Présentant ce travail à un auditoire très attentif, l'historienne a rappelé que « *la Milice tient une place importante dans la collaboration.*

des à l'EHESS, représentant François Weil, président de cette grande institution qui accueillait la FNDIRP, a aussi salué les efforts de la FNDIRP en faveur des jeunes chercheurs qui ont souvent « *la vie dure* ». Il a insisté sur l'importance qu'il y a à reconnaître leurs travaux afin de leur donner confiance et les aider à poursuivre. « *Signaler par un prix le meilleur de la recherche relève d'une responsabilité civique dont il faut avoir une claire conscience...* », ajoutait-il.

Représentant Marc Laffineur, secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le général René Stéphan, adjoint au directeur de la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives, a félicité Pierre Clément pour l'approche novatrice de ses travaux, ajoutant que « *remporter le prix Marcel Paul est un honneur... un encouragement fort, destiné à inciter le lauréat à poursuivre ses travaux* ».



PIERRE CLÉMENT, LAURÉAT DU PRIX MARCEL PAUL 2011.

« Il faut développer les histoires locales de la collaboration »

« Prix Marcel Paul. Pourquoi ce nom ? Parce que, pour nous, il représente beaucoup. C'est celui d'un homme exceptionnel », a expliqué Robert Créange. Retraçant la vie du « *pitau* » devenu ministre, le secrétaire général de la FNDIRP a insisté sur les combats politiques et syndicaux multiples de Marcel Paul, son action dans la Résistance puis au camp de Buchenwald, en particulier au sein du « *Comité des intérêts français* » clandestin, enfin sur le rôle de celui qui, à la Libération, sera « *l'artisan de la nationalisation du secteur énergétique, de la création du groupe EDF-GDF et du statut des électriciens-gaziers* »... « *Cette vie, ce combat exemplaire ont conduit la FNDIRP à donner son nom à ce prix* », concluait Robert Créange.

Enfin le lauréat prit la parole pour remercier la FNDIRP pour cette distinction, qui « *constitue une motivation supplémentaire pour réussir les concours de l'enseignement et en particulier l'agrégation* » qu'il prépare actuellement. L'objectif serait ensuite pour lui de poursuivre ses recherches sur la Milice, « *dans le cadre d'une thèse universitaire et d'explorer des pistes laissées en jachère* ». En effet, ajoutait Pierre Clément, des zones d'ombre subsistent encore dans l'histoire milicienne : « *Malgré la brièveté de son existence, la Milice apparaît à travers les différentes échelles de l'organisation actives dans le département du Rhône en perpétuelle*

reconfiguration. Ainsi, et malgré notre proximité temporelle, son fonctionnement concret, son effectif, le rôle et la place de chacun en son sein, restent encore largement méconnus. Cette situation ne vaut pas seulement pour le Rhône mais pour l'histoire milicienne en général. D'où l'intérêt à mon sens d'une étude de la Milice française qui se déploierait à une échelle locale et qui serait particulièrement attentive à la chronologie (...).

Au-delà de la seule Milice, il n'y a pas de doute que l'histoire de la collaboration en général aurait beaucoup à gagner à voir se développer des histoires locales de la collaboration, comme ce fut le cas pour l'histoire de la Résistance, où les travaux d'historiens comme François Marcot ou Jean-Marie Guillon ont permis de renouveler considérablement les perspectives ».

La soirée s'est achevée avec la violoncelliste Juliana Laska, dans une magnifique interprétation des deux derniers mouvements de la *Sonate opus 8* de Zoltán Kodály. Un moment de grâce partagé par les nombreux amis et personnalités qui assistaient à cette cérémonie chaleureuse, parmi lesquels Odette Christienne, déléguée du maire de Paris, correspondant Défense et Jacques Goujat, président de l'UFAC. I. M.

(1) Le jury a également attribué une mention à Sandra Marc pour son mémoire portant sur « *Les juifs de Lacaune-les-Bains (Tarn) dans l'après-guerre : difficultés quotidiennes, réinsertion et aide du COJASOR : 1944-1949* » (Université de Toulouse-le-Mirail, sous la direction de Patrick Cabanel).



VUE PARTIELLE DE LA TRIBUNE : DE G. À D. LE GÉNÉRAL RENÉ STÉPHAN, ADJOINT AU DIRECTEUR DE LA DMPA, MAURICE CLING, PRÉSIDENT DU JURY, CLAUDINE CARDON-HAMET, PORTE-PAROLE DU JURY ET CHRISTOPHE PROCHASSON, DIRECTEUR D'ÉTUDES À L'EHESS (PHOTOS CLAUDE FATH).

Ainsi Laurent Douzou, directeur de recherche du lauréat Pierre Clément à l'Université Lyon II, qui, ne pouvant participer à la cérémonie, avait fait parvenir un message à la FNDIRP. Il y notait que « *les études sur la France des années noires offrent actuellement de maigres perspectives de carrière aux jeunes chercheurs... Dans un tel contexte, qui dissuade beaucoup de jeunes gens de s'adonner à la recherche, la tâche que poursuit la FNDIRP, notamment par le biais du Prix Marcel Paul, prend une dimension supplémentaire et est essentielle. C'est pourquoi, en renouvelant mes félicitations à Pierre Clément, je tiens à remercier très sincèrement le jury du Prix Marcel Paul pour l'encouragement et le soutien qu'il apporte année après année à des recherches de qualité.* »

Il est certain que, cette année encore, le jury a distingué un travail de qualité. Parmi les cinq mémoires de Master 2 en

Elle incarne à elle seule la collaboration en armes. Or celle-ci a beaucoup marqué le territoire rhodanien, à la fois urbain et rural, dont la capitale, Lyon, est aussi capitale de la Résistance et pôle économique. (...) L'étude de la collaboration n'a pas profité des avancées récentes de l'historiographie au niveau des démarches, des méthodes et des concepts qui ont profité notamment à l'histoire de la Résistance. Cette monographie locale sur un sujet encore très peu étudié et encore trop flou... s'inscrit dans la poursuite de cet effort de compréhension des années noires. (...) Pierre Clément propose, quant à lui, d'élargir la recherche : d'insérer l'histoire de la Milice à la fois dans la réflexion sur le dispositif de maintien de l'ordre contemporain et dans l'histoire du maintien de l'ordre en général. Il propose aussi de s'interroger sur son activité politique et sociale. »

Christophe Prochasson, directeur d'étu-